

• (1430)

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, le ministre aura certes l'appui des Canadiens de la région de l'Arctique, mais il lui faudra donner suite immédiatement à de nombreuses recommandations.

Je tiens à soulever le problème des émissions de CO₂ et de l'inertie du gouvernement à cet égard. Hier, au moins, le Sénat américain a décidé de prendre des mesures pour régler le problème des émissions de SO₂ et le député de Parry Sound a même félicité le Sénat américain d'avoir pris cette décision.

Le ministre sait pertinemment que le réchauffement de la planète aura de très graves conséquences pour la région de l'Arctique. Quand va-t-il se décider à fixer des objectifs pour la réduction des émissions de CO₂ au Canada d'ici à l'an 2005?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je souhaiterais que le chef du Nouveau Parti démocratique reconnaisse le très grand rôle qu'a joué le Canada dans cette décision que le gouvernement des États-Unis vient de prendre.

Nous savons tous que le problème des précipitations acides n'a jamais été soulevé au cours des entretiens entre le président des États-Unis et l'ancien premier ministre. Le premier ministre Mulroney a changé cet état de choses, et les Canadiens devraient en être fiers. Cette nouvelle devrait nous combler de joie et de fierté.

En ce qui concerne les émissions de CO₂, nous savons tous que le Canada est au premier rang des pays qui luttent contre ce type de pollution. Nous avons pris des engagements à cet égard. Le processus de consultation va permettre aux Canadiens de nous dire combien ils sont disposés à payer et à accepter pour que la situation change radicalement. J'ai bon espoir que tous les Canadiens voudront participer à ce processus.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Alors que la tension monte sur la question de la langue dans notre pays, le gouvernement du Canada n'a pas levé le petit doigt pour mettre en oeuvre le projet de loi C-72. Il y a 20 mois que la

Questions orales

Chambre a adopté ce projet de loi visant à promouvoir le bilinguisme et à régler des questions de cette nature.

En août 1989, le président du Conseil du Trésor a déclaré à la Chambre que le règlement d'application de la Loi sur les langues officielles serait déposé avant la fin de 1989. Or, les médias rapportaient ce matin que, toujours selon le ministre, le document sera déposé peu après le 23 juin. Après le 23 juin de quelle année, monsieur le Président?

Je voudrais que le premier ministre ou le premier ministre suppléant nous dise quand au juste ce document sera déposé et quand nous pourrions nous attaquer à ces questions?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je tiens d'abord à rétablir un fait. Je n'ai jamais mentionné la date du 23 juin pour le dépôt du règlement. Jamais.

M. Gauthier: Vous l'avez dit; nous avons l'enregistrement.

M. de Cotret: Je voudrais pouvoir en prendre connaissance, car je sais que je n'ai jamais dit cela.

Le règlement sera déposé à la Chambre dès que sera terminé le processus établi et approuvé par tous les députés qui ont voté en faveur du projet de loi C-72. Les travaux progressent bien. Nous avons travaillé assidûment pour finir de rédiger le règlement, mener les consultations, réviser le règlement par suite de celles-ci et parachever les consultations.

Nous présenterons le règlement à la Chambre dès que nous aurons bouclé la boucle.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, si le gouvernement fait du si bon travail, pourquoi le commissaire aux langues officielles menace-t-il de démissionner?

Nous avons communiqué avec les diverses associations linguistiques au Canada, et elles ont dit qu'elles ont déjà été consultées par le gouvernement.

Le commissaire aux langues officielles a dit que 80 p. 100 des institutions fédérales ne respectent pas la Loi sur les langues officielles de 1988. Il a dit: «Qui est à blâmer lorsqu'on écoute une symphonie et qu'elle est mal exécutée? On peut dire que le chef d'orchestre y est pour quelque chose».

Encore une fois, quand le ministre déposera-t-il le règlement? Peut-il nous donner une date exacte, compte